

<i>Doc. n°</i>	<i>Date</i>	<i>Sujet</i>	<i>Page</i>
	1919		
163	11 août	<i>Le secrétaire aux Colonies au Gouverneur général.</i> Demande la nomination d'un représentant canadien au Comité britannique pour conseiller le représentant britannique à la Commission inter-alliée des Réparations.	168
164	12 août	<i>Le secrétaire aux Colonies au Gouverneur général.</i> Suggère une résolution des deux Chambres concernant la procédure de ratification du Traité.	169
165	12 août	<i>Le Gouverneur général au secrétaire aux Colonies.</i> Demande des renseignements sur l'accord allié concernant la répartition du paiement des réparations par l'Allemagne.	170
166	13 août	<i>Le Gouverneur général au gouverneur général de l'Afrique du Sud.</i> Soumettra-t-on au Parlement sud-africain le Traité anglo-français de garantie, et des mesures visant les réfractaires?	170
167	14 août	<i>Le chargé d'affaires aux États-Unis au Gouverneur général.</i> Demande l'opinion du Canada relativement à la Convention internationale pour la Navigation aérienne.	170
168	18 août	<i>Le gouverneur général de l'Australie au Gouverneur général.</i> Rapporte que le Traité anglo-français de garantie sera soumis au Parlement et qu'il n'y a pas eu de réfractaires.	171
169	20 août	<i>Le gouverneur général de l'Afrique du Sud au Gouverneur général.</i> Rapporte que le Traité anglo-français de garantie ne sera pas soumis au Parlement et qu'il n'y a pas eu de réfractaires.	171
170	21 août	<i>Le secrétaire aux Colonies au Gouverneur général.</i> Communique la liste proposée des neuf États de grande importance industrielle qui nommeront des représentants au Conseil d'administration de l'Organisation internationale du Travail.	171
171	21 août	<i>Le secrétaire aux Colonies au Gouverneur général.</i> Rapporte l'accord officieux selon lequel la Belgique recevra le premier paiement de cent millions de livres des réparations et que les versements subséquents seront divisés proportionnellement.	172
172	23 août	<i>Le Gouverneur général au secrétaire aux Colonies.</i> Annonce qu'on a l'intention de ratifier le Traité avec l'Allemagne par une résolution des deux Chambres.	172
173	23 août	<i>Le Gouverneur général au gouverneur général de l'Afrique du Sud.</i> Énumère les raisons pour lesquelles il soumettra le Traité anglo-français de garantie à l'approbation du Parlement.	173
174	25 août	<i>Le Gouverneur général au gouverneur général de l'Afrique du Sud.</i> Annonce que le Traité anglo-français sera soumis au Parlement à une date ultérieure afin que les Canadiens aient le temps d'y réfléchir.	173
175	27 août	<i>Le secrétaire aux Colonies au Gouverneur général.</i> Donne un aperçu des conventions relatives au Spitzberg, au trafic des armes, au trafic des spiritueux en Afrique, à la révision des accords de Berlin et de Bruxelles, qui feront probablement partie des conditions générales de la paix.	173
176	29 août	<i>Le gouverneur général de la Nouvelle-Zélande au Gouverneur général.</i> Rapporte que le Traité anglo-français de garantie ne sera pas soumis au Parlement et que les réfractaires seront privés de leurs droits civiques pendant dix ans.	174